

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ROCHEBAUCOURT

Considérant l'arrêté ministériel du gouvernement du Québec, du 4 juillet 2020, qui permet aux organismes municipaux un retour à la normale (avec présence du public) pour la tenue des assemblées de conseil en respectant les consignes de distanciation et d'hygiène ou le maintien des règles en vigueur depuis le début de la pandémie (absence du public).

Sous la présidence de Marc-Antoine Pelletier à titre de Maire, Martine Lampron comme secrétaire.

Valérie Roberge	siège no : 1
Christiane Blouin	siège no : 2
Stéphanie Blouin Lacasse	siège no : 3
Darkise Richard	siège no : 4
Louise Morin	siège no : 5
Absent : Charles Beauchemin	siège no : 6

RÉSOLUTION
89-08-21

En conséquence, il est proposé par la conseillère Darkise Richard, appuyé par la conseillère Valérie Roberge et unanimement résolu que le conseil municipal accepte que la présente séance soit tenue avec public tout en respectant les consignes de distanciation et d'hygiène.

ADOPTÉE

OUVERTURE DE LA SÉANCE DU 09 AOÛT 2021

RÉSOLUTION
90-08-21

Il est proposé par la conseillère Christiane Blouin et unanimement résolu que la séance du 09 août soit ouverte.

ADOPTÉE

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION
91-08-21

Il est proposé par la conseillère Darkise Richard, appuyé par la conseillère Stéphanie Blouin-Lacasse et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour en laissant le point varia ouvert.

ADOPTÉE

ADOPTION DES MINUTES DU 12 JUILLET 2021

RÉSOLUTION
92-08-21

Il est proposé par la conseillère Darkise Richard, appuyé par la conseillère Louise Morin et unanimement résolu d'adopter les minutes de la séance du 12 juillet 2021.

ADOPTÉE

Rémunération des employés		6 255.11 \$
Rémunération des élus/Maire	496,23 \$	496,23 \$
Conseillers	166,12 \$	664,48 \$
		7 415.82 \$
Dépenses fournisseurs		32 422.02 \$
Total des dépenses d'août		39 837.84 \$
Revenus de juillet		
Taxes municipales		5 286.79 \$
Permis		48,00 \$
FQM		17,44 \$
Médaille chien		10,00 \$
TOTAL		5 362.23 \$

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE ROCHEBAUCOURT

ADOPTION DES PAYABLES D'AOÛT

RÉSOLUTION
93-08-21

Il est proposé par la conseillère Christiane Blouin, appuyé par la conseillère Valérie Roberge et unanimement résolu d'adopter les payables de juin au montant de **7 415.82 \$** pour les salaires des élus et employés, **32 422.02 \$** pour les fournisseurs et **5 362.23 \$** pour les revenus de juillet, tels que lus et présentés.

ADOPTÉE

Correspondance

4.0 PNEUS ÉCO-SITE

La secrétaire informe le conseil que Recyc-Québec ne ramasse pas les gros pneus usagés. Pour le service de ramassage avec pneu GBM il en coûte approximativement entre 35 \$ et 100 \$ du pneu et même plus si le pneu est vraiment gros. Dans ce cas il serait bien d'envisager de ne plus ramasser les gros pneus à l'éco-site?

RÉSOLUTION
94-08-21

Il est proposé par la conseillère Valérie Roberge, appuyé par la conseillère Darkise Richard et unanimement résolu d'envoyer un média poste aux citoyens pour aviser que nous n'acceptons plus les gros pneus et de faire une affiche publicitaire à l'Éco-site pour ce qui est accepté avec les heures d'ouvertures de celle-ci. Vérifier également avec une autre compagnie pour le ramassage et n'en rediscuter à la prochaine réunion.

ADOPTÉE

4.1 APPEL D'OFFRE PLANCHER CENTRE COMMUNAUTAIRE/RÉSOLUTION

La secrétaire informe le conseil que nous allons bientôt soumettre des appels d'offres pour la restauration du plancher du centre communautaire et que nous allons également regarder pour faire peindre le bureau et faire changer les margelles le long des fenêtres du sous-sol si le montant de la restauration ne dépasse pas le montant de la subvention de 75 000.00 \$

Il est proposé par la conseillère Christiane Blouin, appuyé par la conseillère Louise Morin et unanimement résolu de soumettre des appels d'offres pour la restauration du plancher du centre communautaire et de regarder pour faire peindre le bureau et faire changer les margelles le long des fenêtres du sous-sol si le montant de la restauration ne dépasse pas le montant de la subvention de 75 000.00 \$

ADOPTÉE

4.2 PROLONGATION EMPLOI DE L'ÉTUDIANTE

La secrétaire informe le conseil que nous aimerions prolonger l'emploi d'été de l'étudiante, qui doit se terminer le 6 août avec emploi-Québec, d'environ une ou deux semaines aux frais de la municipalité car nous devons terminer de faire peindre le plancher de ciment du sous-sol. Il y a aussi la possibilité de peindre les tables et terminer la peinture dans le parc.

RÉSOLUTION
95-08-21

Il est proposé par la conseillère Louise Morin, appuyé par la conseillère Valérie Roberge et unanimement résolu de prolonger l'emploi d'été de l'étudiante, qui doit se terminer le 6 août avec emploi-Québec, d'environ une ou deux semaines aux frais de la municipalité car nous devons terminer de faire peindre le plancher de ciment du sous-sol. Il y a aussi la possibilité de peindre les tables et terminer la peinture dans le parc.

ADOPTÉE

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ROCHEBAUCOURT

4.3 GRAVIER TAMISÉ/RÉSOLUTION

La secrétaire informe le conseil qu'il nous reste environ 20 voyages de gravier tamisé et demande si nous devons en faire venir d'autre? (Environ 20 ou 30 voyages) car nous allons probablement en avoir besoin pour les calvettes et le projet du circuit des ponts couverts de la Maison du tourisme d'Amos.

RÉSOLUTION
96-08-21

Il est proposé par la conseillère Christiane Blouin, appuyé par la conseillère Louise Morin et unanimement résolu de faire venir environ 40 voyages pour les travaux futurs à réaliser.

ADOPTÉE

4.4 PRIX VOYAGE DE GRAVIER PROJET « CIRCUITS DES PONTS COUVERTS »

La secrétaire informe le conseil que nous avons fait 3 voyages de gravier sur le site du projet « circuits des ponts couverts » et demande le prix que nous devons charger à la Maison du Tourisme vu que c'est eux qui ont la subvention pour le projet. (15 tonnes)

RÉSOLUTION
97-08-21

Il est proposé par la conseillère Louise Morin, appuyé par la conseillère Valérie Roberge et unanimement résolu que le prix du voyage de gravier 15 tonnes est de 125.00 \$ du voyage.

ADOPTÉE

4.5 INFORMATION ADL

PROJET RESTAURATION DU SENTIER PÉDESTRE/SUBVENTION FÉDÉRALE

L'agente de développement informe le conseil que les travaux de restaurations dans le sentier pédestre sont terminés pour le moment. Il nous reste les escaliers à faire dans la grosse pente et les lumières solaires à acheter et poser. Un petit problème est survenu avec l'autorisation de l'obtention de la subvention mais nous sommes en train de le régler.

PROJET « CIRCUITS DES PONTS COUVERTS » AVEC LA MAISON DU TOURISME.

L'agente de développement informe le conseil que les travaux sur le site du pont des chutes sont commencés. L'artiste a presque terminé les structures géantes que nous devrions installer d'ici la fin de l'été dans le site aménagé à cet effet.

4.6 PAUSE

Il y a une pause de 15 minutes.

4.7 INFORMATIONS CONSEILLERS

La conseillère Darkise Richard demande si nous avons besoin de faire passer la Niveleuse dans les rangs de la municipalité ? Oui dans le 5 et 6 ouest et le 9 et 10 ouest, nous allons attendre pour les autres Rangs car ils sont encore beaux.

La conseillère Christiane Blouin informe le conseil qu'elle va faire la débroussailleuse à l'Éco-Site et en avant de la patinoire (enlever les branches). Nous devons demander à Renald de réparer le banc situé à côté de la véranda. Elle demande également de faire sortir le règlement des élus municipaux pour qu'on puisse le regarder tous ensemble lors de la prochaine réunion au sujet des absences rémunérées des élus.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ROCHEBAUCOURT

4.8 INFORMATION MAIRE

Le maire informe le conseil municipal que suite à l'effondrement de l'asphalte en dessus de la fosse septique du bureau municipal, celle-ci a été endommagée et a dû être remplacée par une neuve qui a été achetée chez Rona de Barraute. Nous avons effectué les travaux nous-même avec l'aide de notre ouvrier et de Serge Noel.

Le plastique de la fontaine a été réparé et nous devons vérifier le connecteur car la lumière est intermittente.

4.9 VARIA

DEMANDE AUTORISATION ÉCHANTILLONNAGE DES ARGILES EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

La secrétaire informe le conseil municipal que nous avons reçu par courriel une demande d'autorisation d'un étudiant au doctorat en génie minéral de l'UQUAT qui nous demande l'autorisation de prendre des échantillonnages d'argiles sur le territoire de la municipalité. Le conseil accepte en autant qu'il n'y est pas de bris et que les trous soient refermés.

SERGE SIGOUIN (PAVAGE ABITIBI, 819-727-9622)

Suite à un appel téléphonique de Monsieur Sigouin de pavage Abitibi qui nous demandait si nous avons du rechargement d'asphalte à faire faire le conseil nous indique que non pour cette année.

RÉPONSE MTQ – BLOCS DE BÉTONS PONT COUVERT ORIGINAL.

La secrétaire informe le conseil municipal que nous avons reçu une réponse négative de la part du MTQ suite à la demande que nous lui avons faite pour dégager les blocs de bétons pour permettre au VTT de circuler sur le pont de l'original.

4.10 PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a pas de question.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée étant terminée, la conseillère Christiane Blouin propose la levée de l'assemblée.

Marc-Antoine Pelletier, maire

Martine Lampron, sec. Très.